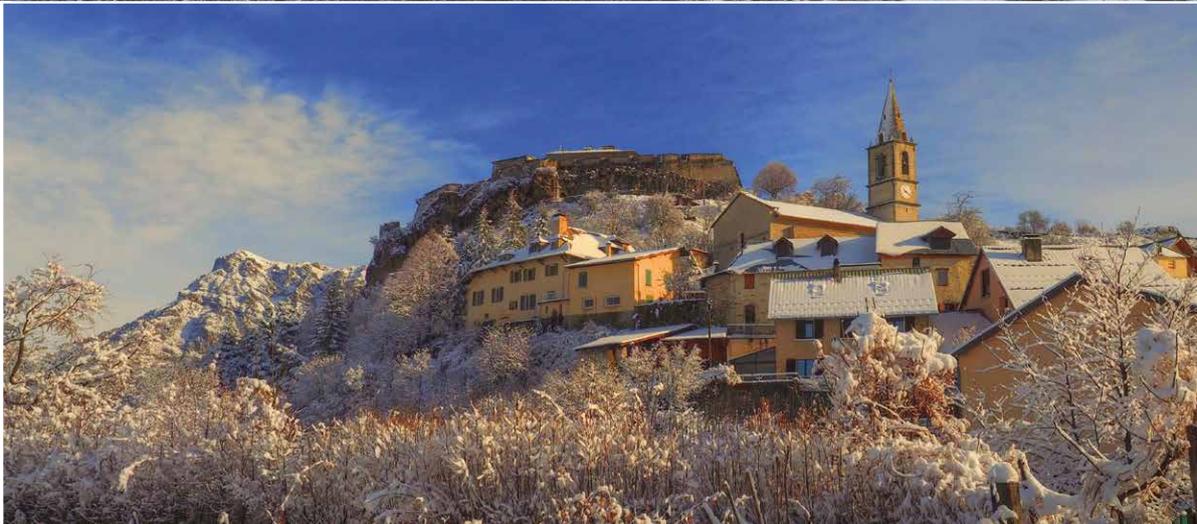


Ubaye-Serre-Ponçon



BULLETIN MUNICIPAL
DÉCEMBRE 2018 - N° 2

- P. 2-3 **LE MOT DU MAIRE**
- P. 3 **LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA CCVUSP**
- P. 4-5 **FINANCES 2018**
- P. 6-8 **TRAVAUX, RÉALISATIONS ET PROJETS**
- P. 9-14 **VIE COMMUNALE**
- P. 15 **LA FORÊT : POUMONS D'UBAYE SERRE-PONÇON**
- P. 16-17 **LA VIE DE NOS PITCHOUNS**
- P. 18 **NOUVEAUX ACTEURS**
- P. 19 **QUELQUES MOTS D'HISTOIRE**
- P. 20-22 **LES ASSOCIATIONS**
- P. 22 **ÉTAT CIVIL 2018**
- P. 23 **LES FESTIVITÉS 2019 MÉMENTO**

Crédit photos :
Jean Huet, Odile Ghelab, Les Ailes du Lac,
Vincent Nicolas, Thomas Janssen, Les Amis du Fort,
Ubaye Escalade, Bernard Rousseaux, Céline Pradal,
Bréole i Brius, Anais Thomas, Amandine Achard-Royer,
Luna Ghelab

Responsable d'édition :
Jean-Michel TRON



« Une année bien remplie s'achève et notre nouvelle commune continue son chemin. »

Nous poursuivons nos projets engagés ; certains sont réalisés, d'autres en cours ou en fin d'études.

Les choses se mettent en place, mais l'application de la loi NOTRe, ainsi que la réforme territoriale voulue par l'État, ont totalement redessiné les rayons d'actions et les compétences des collectivités.

Une action forte a marqué l'année 2018 : l'adhésion commune du département des Alpes-de-Haute-Provence et de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon (SMADESEP), dont le bureau siège à Savines-le-Lac.

Cet engagement tant attendu va largement contribuer à notre développement économique. Enfin notre département a considéré le lac de Serre-Ponçon comme la valeur ajoutée à notre territoire.

Cette adhésion va nous permettre d'envisager de nouveaux projets, tant communaux qu'intercommunaux.

Sachez que pour nos voisins Haut-Alpins, il était important que nous ayions la même vision du lac de Serre-Ponçon.

Notre commune possède 11 km de rives, nous sommes aux portes de la Vallée de l'Ubaye et nous entendons être une vitrine du développement touristique.

L'ensemble du Conseil Municipal déploie au quotidien toute son énergie pour défendre les intérêts de notre commune.

Notre bulletin municipal retrace les faits marquants de l'année écoulée, je vous laisse le découvrir. Je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les nombreux nouveaux-nés de 2018, signes d'un territoire dynamique, attractif, et en pleine croissance.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Jean-Michel Tron,
Maire d'Ubaye Serre-Ponçon



Serge Rougon



Sébastien Chauvet



Un grand Merci à l'équipe des employés Municipaux, qui œuvrent tout au long de l'année sur notre commune. Il manque Mary-line Musto, George Dorel et Gérard Gallice.



Nous allons bientôt fêter les deux ans de la CCVUSP et déjà beaucoup de chemin parcouru ensemble dans la construction de cette collectivité et l'aménagement de notre territoire.

Nous disposons aujourd'hui d'un territoire cohérent politiquement, administrativement, économiquement et socialement.

Politiquement avec la collaboration très fructueuse que nous entretenons avec Jean-Michel TRON qui défend toujours avec force et justesse les intérêts de la commune.

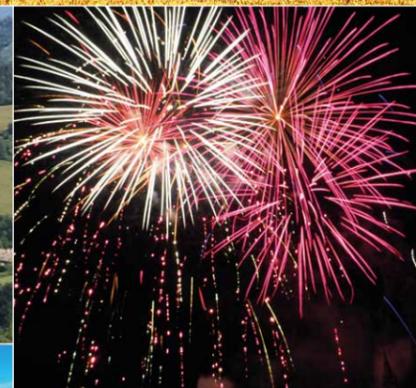
Administrativement, parce que les mutualisations et regroupements de services ont permis de gagner en efficacité.

Économiquement, parce que les grandes politiques publiques intercommunales intègrent aujourd'hui l'ensemble de la Vallée en partant du Lac jusqu'aux cimes de la Haute Ubaye. L'adhésion au SMADESEP par la CCVUSP scelle la solidarité de toutes les communes du territoire et l'intérêt que nous portons tous à l'aménagement de la branche Ubaye du lac de Serre-Ponçon.

Et enfin socialement, car dans les mois qui viennent, les accueils de la maison de services au public seront opérationnels dans les communes et devront informer et aider les Ubayens dans l'accomplissement des formalités dans un monde désormais numérique.

Nous continuons le travail engagé avec équité et solidarité pour le bien-être de tous les Ubayens. Tel sera notre engagement.

Sophie Vaginay
Présidente de la CCVUSP



LES DIFFÉRENTS BUDGETS D'UBAYE SERRE-PONCON

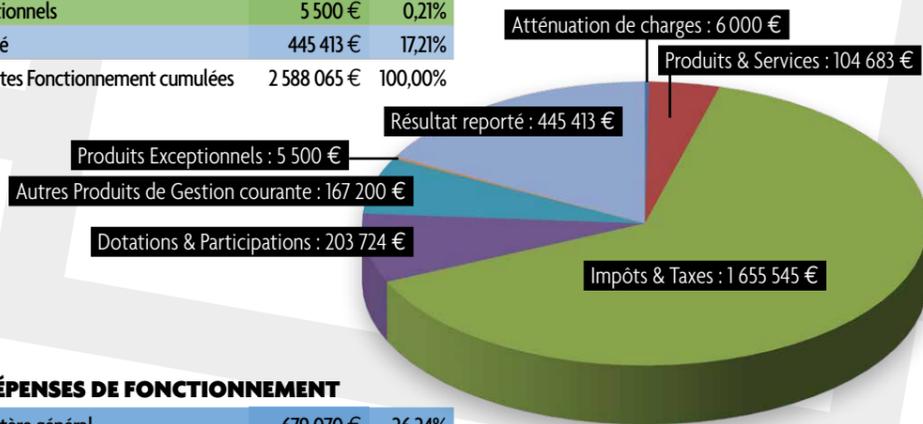
La commune dispose de plusieurs budgets. Certains services ont en effet leur budget propre :

- **Le budget principal** de la commune recouvre l'ensemble des dépenses et des recettes exclues des budgets ci-après. Ce budget est le plus important.
- **Le budget du camping** : il est très semblable au précédent mais concerne les dépenses et recettes liées à l'exploitation touristique de la plage.
- **Le budget du lotissement du Collet II** : ce budget est temporaire. Il a été créé en 2011 et disparaîtra dès que l'ensemble des terrains sera vendu.
- **Le budget de l'eau potable** : il retrace toutes les dépenses et les recettes concernant la distribution de l'eau à tous nos abonnés.

BUDGET GÉNÉRAL 2018

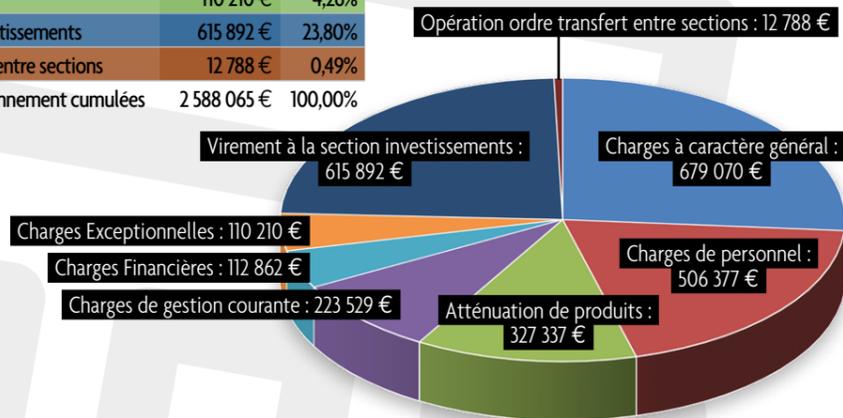
SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuation de charges	6 000 €	0,23%
Produits & Services	104 683 €	4,04%
Impôts & Taxes	1 655 545 €	63,97%
Dotations & Participations	203 724 €	7,87%
Autres Produits de Gestion courante	167 200 €	6,46%
Produits Exceptionnels	5 500 €	0,21%
Résultat reporté	445 413 €	17,21%
Total des Recettes Fonctionnement cumulées	2 588 065 €	100,00%



SECTION DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	679 070 €	26,24%
Charges de personnel	506 377 €	19,57%
Atténuation de produits	327 337 €	12,65%
Charges de gestion courante	223 529 €	8,64%
Charges Financières	112 862 €	4,36%
Charges Exceptionnelles	110 210 €	4,26%
Virement à la section investissements	615 892 €	23,80%
Opération ordre transfert entre sections	12 788 €	0,49%
Total des Recettes Fonctionnement cumulées	2 588 065 €	100,00%



BUDGET EAU 2018

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ventes eau aux abonnés	68 300 €	20,08%
Redevances Pollution	18 300 €	5,38%
Travaux	1 000 €	0,29%
Subventions d'Exploitation	109 710 €	32,25%
Produits Exceptionnels	134 346 €	39,50%
Opération ordre transfert entre sections	8 500 €	2,50%
Total des Recettes Fonctionnement cumulées	340 156 €	100,00%

SECTION DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	63 900 €	18,79%
Charges de personnel	49 500 €	14,55%
Charges de gestion courante	1 000 €	0,29%
Charges Financières	10 300 €	3,03%
Virement à la section investissements	138 846 €	40,82%
Opération ordre transfert entre sections	76 610 €	22,52%
Total des Dépenses Fonctionnement cumulées	340 156 €	100,00%

BUDGET CAMPING 2018

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Locations diverses	18 080 €	7,47%
Redevances	94 510 €	39,06%
Opérations d'ordre transfert	4 735 €	1,96%
Résultat reporté	124 638 €	51,51%
Total des Recettes Fonctionnement cumulées	241 963 €	100,00%

SECTION DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Fournitures entretien & divers	6 500 €	2,69%
Entretiens Réparations Bâtiments	24 150 €	64,22%
Assurances	1 165 €	0,48%
Divers Réception Honoraires	34 300 €	14,18%
Impôts	2 850 €	1,18%
Dépenses imprévues	2 000 €	0,83%
Virement à la section investissements	133 393 €	55,13%
Opération ordre transfert entre sections	37 605 €	15,54%
Total des Dépenses Fonctionnement cumulées	241 963 €	100,00%



Conseil municipal du 26 novembre 2018, sont absents : Olivier Martin, Odile Ghelab, Pierre-Michel Estrayer, Monique Aubert et Guy Barneaud

LES SUBVENTIONS VERSÉES EN 2018

sont inférieures de 24.500 € à celles versées sur l'exercice précédent pour les raisons suivantes :

- Versement exceptionnel en 2017 à l'association MONTCLAR Développement pour les remontées mécaniques de la station. Solidarité et engagement envers la municipalité et la station.
- Aucun versement au Comité de Fêtes de Saint Vincent Les Forts, pas de manifestations spécifiques prévues en 2018 et reliquat comptable suffisant pour l'année en cours.
- Pas de reportage audiovisuel
- Les Rivages de Méditerranée, manifestations tous les 2 ans.

Martine Combe

ENDETTEMENT DE LA COMMUNE :

Au cours de cet exercice 2018, nous avons mené un certain nombre d'actions afin de diminuer nos charges courantes. Nous avons une nouvelle fois pris contact avec nos organismes bancaires afin de renégocier les taux de nos prêts.

Nous avons pu ainsi revoir 6 dossiers auprès du Crédit Agricole Provence Cote d'Azur. Gains sur les intérêts liés à la négociation soit :

- Durée de l'emprunt réduite à 9 ans au lieu de 12 ans,
- Périodicité de remboursement trimestrielle,

Subventions	Propositions 2018
Admr La Bréole + SVLF	2 500,00 €
AMAC / Ubaye	60,00 €
Amicale des pompiers	3 000,00 €
Association Bréole i Brius	15 000,00 €
Association Montclar	- €
Association petits pas	41 000,00 €
Club Alpin Français	50,00 €
Club de l'amitié Denise	1 200,00 €
Club des Pangouniers	1 200,00 €
COMITE D'ANIMATION DE SVT	- €
Court métrage	- €
Escola de la valeia	70,00 €
Fondus de l'ubaye	100,00 €
Lendemains meilleurs France	200,00 €
Les amis du fort	1 000,00 €
Les Capucins Breolais	1 000,00 €
Les enfants de Dormillouse	120,00 €
Restos du cœur	300,00 €
Rivages Méditerranée	- €
Secours catholique	400,00 €
Solidarité paysans	50,00 €
Solidaritat Ubaye	100,00 €
USB général	3 000,00 €
USB LA RANDORMILLOUSE	1 000,00 €
USB TRAIL DE DORMILLOUSE	1 000,00 €
USEP	1 500,00 €
Total	73 850,00 €

- Montant trimestriel des échéances Capital + Intérêts à hauteur de 32 009,12 €,
- L'ancien taux était de 4.70%,
- Le nouveau taux a été négocié à 1.20% Nous permettant ainsi une économie de 137 814,30 €

Martine Combe

LISTE DES EMPRUNTS

Emprunts sur le Budget Principal	Montant emprunté	Intérêts d'Emprunt	Capital + Intérêts d'Emprunt	Date de la 1 ^{ère} échéance	Capital restant dû au 01/01/2019	Intérêts restant dus au 01/01/2019	Montant de la dette
Acquisition Maison Armando	82 996,66 €	44 123,90 €	127 120,56 €	01/04/2004	14 937,59 €	1 096,48 €	
Auberge montagnarde	185 000,00 €	61 330,39 €	246 330,39 €	25/04/2010	90 427,38 €	12 033,12 €	
Construction Bâtiment Boulangerie	160 000,00 €	43 797,50 €	203 797,50 €	30/03/2005	13 086,58 €	499,92 €	
Construction de la crèche	600 000,00 €	160 418,83 €	760 418,83 €	24/10/2014	467 306,54 €	90 373,66 €	
Cure du Lautaret	30 000,00 €	7 103,55 €	37 103,55 €	02/12/2010	15 619,70 €	1 695,37 €	
Lotissement "LE COLLET"	189 037,00 €	259 906,34 €	448 943,34 €	31/01/1991	26 072,82 €	2 835,30 €	
Multimédia	557 637,90 €	58 006,72 €	615 644,62 €	01/04/2017	501 886,16 €	46 422,31 €	
Rénovation Mairie	400 000,00 €	160 989,80 €	560 989,80 €	01/06/2013	271 114,58 €	65 479,30 €	
Zone d'activités	113 000,00 €	30 931,78 €	143 931,78 €	01/01/2005	9 242,36 €	352,99 €	
Investissement COMCOM 00601277529	150 000,00 €	22 118,19 €	172 118,19 €	21/03/2017	132 316,60 €	16 852,47 €	
Négociation de prêt auprès du Crédit Agricole							
Suppression de 6 prêts regroupés en un seul							
Nouveau prêt contracté	1 090 734,80 €	62 243,33 €	1 152 978,13 €	26/01/2019	1 090 734,80 €	62 243,33 €	
Sur le Budget Principal					2 632 745,11 €	299 884,25 €	2 932 629,36 €
Emprunt sur le Budget du Collet							
Achat terrain "Roche" au Collet	155 000,00 €	26 296,60 €	181 296,60 €	28/04/2011	39 231,00 €	1 560,89 €	40 791,89 €
Dettes par habitants / moyenne de 738 habitants sur la commune à fin 2018 - Source INSEE							
Sur l'ensemble des Budgets communaux					3 620,56 €		4 029,03 €



UNE VRAIE DÉCHETTERIE

Dans le précédent bulletin, il était question d'une déchetterie provisoire à la zone artisanale, en attendant une installation définitive.

Promesse tenue : La nouvelle déchetterie actuellement en travaux ouvrira en début d'année. Propriété de la CCVUSP et financée en partie par les redevances ordures, cette installation respectera toutes les normes sanitaires. Finie l'improvisation de l'ancienne déchetterie au dépôt d'ordures et la "provisoire". Les habitants et contribuables de toute la vallée de l'Ubaye pourront y trier leurs dépôts, sous la surveillance et avec l'aide d'un agent formé. Quatre véritables quais seront en service. Les plages d'ouverture restent à définir. Il est question de deux journées ou à minima deux ½ journées par semaine dont le samedi.

L'accès sera gratuit pour tous les contribuables de la vallée comme à la déchetterie de Plan La Croix (commune Faucon-de-Barcelonnette).

Ce nouvel investissement, symbole de l'intégration de notre commune dans la communauté de la vallée aura coûté 250 000 euros HT subventionné à 45%.

Guy Kletty

UNE NOUVELLE ORGANISATION DES DÉCHETS

La collecte et le traitement des ordures ménagères et recyclables est l'affaire de la communauté de communes. Les coûts sont payés par la redevance des habitants de la vallée (% sur taxe foncière). Cette même CCVUSP vient de rejoindre le Syndicat de Développement et de Valorisation des ordures regroupant 156 communes. Une ambitieuse et obligatoire réorganisation débutera en avril prochain.

Il s'agit de progresser de manière significative dans la réduction des coûts et surtout améliorer nos pratiques de tri sélectif, faute de quoi nos habitants se verraient taxer le service de façon difficilement supportable. Il faut savoir que la tonne d'ordures ménagères nous coûte actuellement 320 € et que ce barème est en constante augmentation alors que les objets triés ne nous coûtent «que» 90 € la tonne.

Une solution parmi d'autres : réduire nos déchets ménagers en recyclant beaucoup plus. Il faut dire que nous ne sommes pas très vertueux en matière de recyclage. Les Français trient en moyenne 35% des déchets contre 64% pour les Allemands, 55% pour les Belges et Autrichiens.

En réponse à ces impératifs financiers et légaux, une nouvelle organisation de collecte de toutes les ordures sera mise en place dès avril. Fini le porte à porte ou les tous petits regroupements de poubelles. De nouvelles installations de Point d'Apport Volontaire (PAV) esthétiques et fonctionnelles seront installées à raison d'un point par quartier. Les habitants y apporteront non seulement leurs déchets ménagers non recyclables mais également tous les déchets valorisables. Le tri sera d'ailleurs simplifié et facilement compréhensible.

Une nouvelle déchetterie (voir article ci-contre) aidera à atteindre l'objectif de valorisation que s'est fixé la Région et qui ne cessera de progresser année après année.

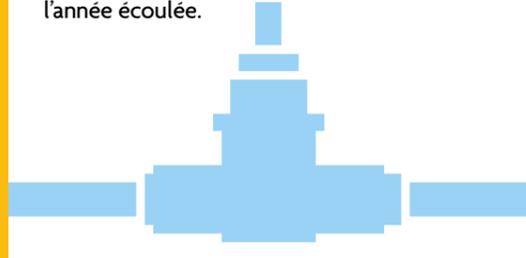
AGISSONS AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD.

Pour en savoir plus : www.casuffitlegachis.fr et www.materre.fr

Jean-Michel Payot V/Pdt chargé des OM et Guy Kletty

LA POSE DES COMPTEURS

Nous finalisons la pose des compteurs d'eau, et à partir de janvier, nous commencerons une tarification à la consommation réelle. En début d'année 2019, un relevé sera effectué sur l'ensemble des compteurs pour le démarrage des consommations. Nous ferons ensuite deux relevés, un en juin 2019 avec une première facture, et le second en janvier 2020 pour finaliser l'année écoulée.



ESPACE LOISIRS LA GRAVE



Au printemps dernier, la Mairie a sollicité la population (sondage via l'école et affichage public) afin de connaître vos attentes en vue du réaménagement du vieux terrain de foot situé au lieu-dit "la Grave" (à proximité du Lautaret). Le résultat de cette consultation oriente aujourd'hui notre réflexion sur l'aménagement d'un espace dédié au vélo (type parcours avec bosses et virages relevés) et aux skates, rollers et trottinettes (type skate park).

L'étape suivante de ce projet va consister à dessiner et imaginer l'aménagement de cet espace, en concertation avec des pratiquants et professionnels de ces activités, puis de chiffrer le coût de ces installations. Une commission de travail formée d'habitants de la commune et d'élus va probablement être créée pour cela.

Une fois ces opérations réalisées, nous solliciterons des entreprises spécialisées afin d'obtenir des devis et éventuellement déposer des dossiers de demande de subventions. Une partie des travaux pourrait être également réalisée par nos agents (mise en place du parcours vélo). Aujourd'hui encore à l'état de réflexion, ce projet pourrait être lancé d'ici la fin de notre mandat.

Stéphane CLERJON



VIVEMENT L'INSTALLATION DE LA COOPÉRATIVE AGRICOLE

Au mois de juillet la coopérative Vallée de la Blanche a fêté ses trente ans avec quelques fondateurs (Michel Aillaud, Didier Barneaud, Annie Cotta, Alain Jaubert, Francine et Alain Michel, Raymond Savornin, André Silve), des producteurs et bien évidemment des clients. Créée le 12 juillet 1988 sur la station de Montclar, cette coopérative compte aujourd'hui 35 agriculteurs adhérents ; cette association, dont l'objet est la vente directe de produits alimentaires, est la vitrine des produits locaux sur un rayon maximal de 90 km sur le département des Alpes-de-Haute-Provence et des cantons limitrophes des Hautes-Alpes.

Ainsi, elle fédère des agriculteurs et des éleveurs du territoire permettant d'offrir une large gamme de produits référencés que vous pouvez retrouver sur le site :

www.lafermeauxsaveurs.fr

Depuis quelques années, elle a développé la vente en ligne par l'intermédiaire de son site internet. Grâce à l'envoi des colis, les clients peuvent retrouver chez eux les produits de leurs vacances.

Avec un chiffre d'affaires en progression depuis 2009, la structure a pu embaucher une salariée en 2014. Jusque-là, c'est grâce au bénévolat que la structure a pu fonctionner et encore aujourd'hui, la participation des coopérateurs est plus que nécessaire.

Jusqu'à ce jour, cette association n'a pas perçu de financement de collectivités notamment pour l'investissement mais elle espère en obtenir une prochainement pour le réaménagement du point de vente de Montclar et celui d'Ubaye Serre-Ponçon.

En effet, en partenariat avec la commune de Saint-Vincent-les-Forts, puis d'Ubaye-Serre-Ponçon, la coopérative envisage l'ouverture d'un deuxième point de vente au Lautaret afin de proposer aux portes de l'Ubaye, l'offre des produits agricoles locaux.

Depuis quelques années, de nombreux agriculteurs se sont lancés dans la transformation de leur production et la vente en circuit court. Nous espérons que ce nouveau point de vente leur permettra d'augmenter leur chiffre d'affaires localement.

Béatrice Savornin
Présidente

UN NOUVEAU TRACTOPELLE

Indispensable pour les travaux de voirie, de curage de fossés, d'adduction en eau potable, d'assainissement et autres réseaux, et bien entendu pour le déneigement. L'ancien tractopelle, plus que trentenaire, donnait des signes de fatigue. Les employés techniques ont été étroitement associés au choix de son remplaçant. Son financement de 80 000 € HT a bénéficié d'une subvention du Département des Alpes-de-Haute-Provence.



LE RÉSEAU ROUTIER COMMUNAL AUX PETITS SOINS

La commune d'Ubaye-Serre-Ponçon totalise environ 70 kilomètres de réseau routier communal. Ces routes déneigées en totalité en hiver font aussi l'objet de toutes les attentions des employés techniques (curage, réparations, sécurité etc.) Chaque année la collectivité investit dans la réfection complète de ces routes par pose d'enrobé bitumé. Cette année nous avons ainsi refait environ 7 km de chaussée pour une facture de 85 000 euros.



CONSTRUCTION DE 5 NOUVEAUX LOGEMENTS

Comme annoncée depuis plusieurs mois, la construction de cinq nouveaux logements communaux a démarré en juin pour une livraison prévue deuxième semestre 2019. Cette réalisation comprend 1 T2, 2 T3 et 2 T4, tous avec jardin et certains avec garage. Ce projet au lieu-dit du "Portail" a démarré avec une phase de sécurisation et de rénovation d'une partie de la vieille bâtisse, avant la démolition de la deuxième partie, puis la reconstruction.





UN ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉCONOME ET RESPECTUEUX

Le secteur Saint-Vincent-les-Forts et ses quartiers s'est vu doté de nouvelles installations d'éclairage public. Ce projet avait fait l'objet d'un référendum local, annonçant les économies liées aux interruptions partielles. La consultation ayant recueilli une large adhésion, la commune a lancé une première tranche de travaux en 2016. Une dernière tranche vient de s'achever ce qui porte à quatre-vingts lampadaires remplacés par des dispositifs à Led. Des horloges astronomiques programment une extinction de 0h00 à 6h00. Grâce à ce matériel moderne et à l'extinction partielle, des économies d'énergie électrique de plus de 50% sont espérées. Outre ces gains financiers, la collectivité participe ainsi à la préservation (ou à une moindre perturbation) des insectes nocturnes et des chauves-souris. Les amateurs d'astronomie et autres amoureux des étoiles y trouvent aussi leur bonheur. Le village de La Bréole bénéficiant déjà d'une extinction partielle, la commune est en mesure de solliciter le label "village étoilé". L'investissement subventionné à 45% par le Département s'élève à 80 481 €. La première tranche a été réalisée par l'entreprise Ineo alors que la seconde a été confiée à l'entreprise locale Alcyon.

Guy Kletty



CITY STADE DE LA BREOLE

Ce projet, initié par la municipalité de la Bréole avant la fusion de nos communes a été finalisé par la nouvelle Mairie et a vu le jour ce printemps dernier. Cette installation sportive située à côté de l'école de la Bréole permet à tous de pratiquer de nombreuses activités sportives (tennis, foot, basket, hand et autres jeux de ballon...). Ce site est également utilisé par l'école durant les horaires scolaires, ce qui offre aux enseignantes du RPI un outil pédagogique très riche permettant la mise en place de nouvelles activités. En dehors de ces créneaux, ce terrain est en accès libre. Il a déjà, cet été, fait la joie des habitants (jeunes et adultes) ainsi que des touristes.

Stéphane CLERJON

TRAVAUX MAIRIE ANNEXE

La mairie annexe de Saint-Vincent-Les-Forts, malgré son utilisation restreinte est aux petits soins de la municipalité. Cet été la toiture a bénéficié d'une réhabilitation complète avec remplacement non seulement de la couverture mais aussi de toutes les ouvertures de toit. La commission bâtiments aurait souhaité, pour des raisons esthétiques, refaire la couverture en mélèze. Cependant, il a fallu se résigner au matériau en "bac acier" étant donné le surcoût important en bois et le constat d'un vieillissement prématuré des bardeaux. La Région nous a subventionné. La prochaine étape consistera à l'installation d'accès aux personnes à mobilité réduite avec rampes et nouvelles menuiseries.

G.K.



LA COMMUNE A REPRIS LA GESTION DE L'EAU

La loi "NOTRe" concernant les intercommunalités nous imposait en 2017 de transférer la gestion de l'eau et de l'assainissement à la CCVUSP. Cette année, grâce à l'intervention de l'association des Maires auprès de l'Assemblée Nationale, les communes peuvent à nouveau gérer le service "eau potable". Notre conseil municipal a décidé à l'unanimité de reprendre cette compétence jusqu'en 2026 (date limite imposée par la loi). L'assainissement reste compétence de la CCVUSP. L'alimentation en eau potable est une préoccupation majeure de notre commune. Certes la ressource semble en mesure de répondre largement à la demande de la population. Pour autant, les réseaux, vieillissants et parfois inadaptés, réclament des investissements lourds. Cette année nous avons entrepris le renforcement du réseau de Charamel, l'Égaye et Fermeyer. (voir bulletin 2017). Ce réseau est à présent opérationnel, il ne reste plus qu'à peaufiner certains réglages. Il en aura coûté 436 000 euros HT subventionnés à 44%. Le réservoir de La Garde ayant subi un effondrement n'était plus en mesure d'alimenter le hameau et posait problème chaque été. Des travaux de réfection du captage et des ouvrages ont été réalisés cet automne pour un montant de 24 000 euros HT. L'alimentation de la dizaine d'habitations de La Garde est à présent conforme aux impératifs de volume et de qualité.

Guy Kletty



VISITE DE MONSIEUR LE PRÉFET

Nommé Préfet des Alpes-de-Haute-Provence le 27 juin dernier, Olivier Jacob nous a fait l'honneur de choisir la vallée de l'Ubaye pour sa première visite de terrain. C'est plus précisément à Ubaye-Serre-Ponçon au port de plaisance de Saint-Vincent-les-Forts que dès le matin, les élus locaux ont accueilli Monsieur le Préfet. La Sous-Préfète Carine Roussel et sa secrétaire générale entourées des deux Conseillers Départementaux et des Maires de la "basse vallée" ont proposé au représentant de l'État de faire plus ample connaissance avec le lac de Serre-Ponçon en naviguant sur ses eaux. Victor Bérenguel, Président du syndicat du lac (SMADESEP) s'est mué en guide touristique, retraçant avec passion "l'hier et l'aujourd'hui" de ce joyau touristique et économique. Le guide d'un jour s'est même amusé à flirter avec la frontière départementale pour souligner l'entité spécifique des communes riveraines de cette "mer intérieure".

Après la navigation Monsieur le Préfet a poursuivi la visite terrestre de la vallée, guidé par la Présidente intercommunale Sophie Vaginay.

Guy Kletty



RÉSIDENCE DU LAC, EHPAD GROUPE COLISEE

L'EHPAD la RÉSIDENCE DU LAC, est implantée depuis de nombreuses années sur la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon. Le rachat de la structure en 2015 par le GROUPE COLISEE, a entraîné un changement de nom mais aussi un investissement important permettant l'amélioration de l'accueil de nos résidents et l'amélioration de la qualité de vie au travail de nos salariés. L'établissement est un acteur reconnu par la qualité de la prise en charge de nos anciens, avec des orientations sur les thérapies non médicamenteuses et la pratique journalière de la méthode MONTESSORI.

Nous souhaitons permettre à tous de garder un lien social, cela se traduit par la réalisation de nombreuses activités comme «Le salon agricole», «Le marché de Noël», «Le Festival de musique»... qui sont ouverts à toute la population locale. Ces projets sont réalisables avec l'aide logistique de la Mairie et de ses employés communaux que nous remercions pour leur disponibilité.

Outre le fait d'accueillir de nombreuses personnes à nos festivités, nos résidents sont acteurs de leurs activités comme «la sortie ski», la réalisation d'une pièce de théâtre qui a été réalisée au théâtre ZOCALO de Barcelonnette «Le Petit Prince qui a perdu la mémoire» et de nombreuses autres sorties dans notre beau territoire.

La RÉSIDENCE DU LAC peut permettre la réalisation de beaux projets et sorties, grâce à une implication importante de nos soignants, de 2 bénévoles incroyables de la commune, la confiance des familles et proches de nos résidents, et des partenariats comme avec l'école primaire.

Tout ce travail journalier est valorisé au-delà de notre département, par la participation à différents colloques pour exposer notre « savoir-faire », par des récompenses comme celle que nous recevons au ministère de la solidarité et de la santé courant Décembre pour nos sorties au ski.

Cela montre qu'il est tout à fait possible qu'un établissement pour personnes âgées soit un lieu de vie, et faire disparaître une image terne relayée par de nombreux médias.

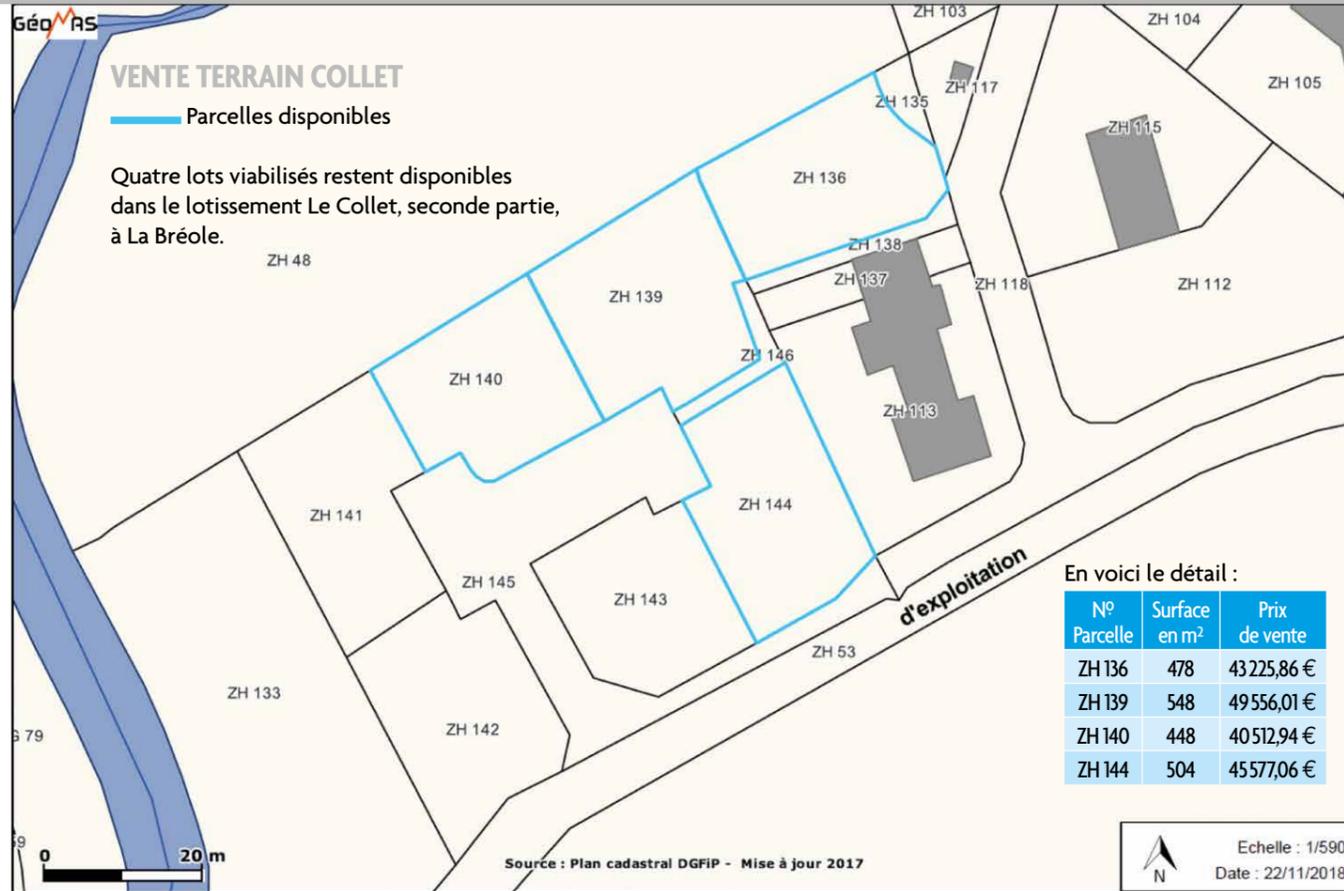
Notre volonté de continuer à progresser et accompagner nos résidents est notre ligne de conduite, mais nous voulons aussi permettre à la population du territoire et de notre commune de bénéficier de notre expertise médicale, et espérons avec Mr TRON et Mr MASSE vous annoncer de beaux projets dans un futur proche.

En attendant ces futures annonces, nous serions heureux de vous accueillir pour partager nos festivités futures.

Merci à tous

Grégory LAMBERTI, directeur Résidence du Lac.





LE RALLYE DE MONTE-CARLO W.R.C SUR NOS TERRES

Après 40 ans d'absence la spéciale La Bréole – Selonnet est remise à l'honneur. Ce sera la première spéciale de l'édition 2019. Les voitures s'élanceront à partir de 20h, le 24 janvier sur la route de Charamel. Le départ sera donné au camping la pierre de l'Aigle en direction du col de Charamel, puis du col des Fillys qui culmine à 1322m avant de plonger vers la Blanche et la place de Selonnet où aura lieu l'arrivée.

Nul doute que dès les premiers flocons le village de La Bréole et la route concernée connaîtront une animation inhabituelle. Nous verrons certainement notre Sébastien OGIER local essayer sa nouvelle voiture puisqu' il a signé pour 2019 chez Citroën.

Le 24 janvier verra affluer des centaines de spectateurs et il est bon de rappeler que les consignes de sécurité et les règles de civisme doivent être respectées.

Roger Masse



UBAYE

TOURISME

UBAYE TOURISME

Ubaye Tourisme, fusion des offices de tourisme de la vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon fête son deuxième anniversaire. La commune d'UBAYE-SERRE-PONÇON y participe activement. Deux représentants siègent au conseil d'administration : Le maire Jean-Michel Tron et Sébastien Barruel représentant des associations et qui siège au bureau.

La vocation première d'Ubaye-Tourisme consiste en la promotion du territoire et le développement de son attractivité.

Avec une nouvelle image et une nouvelle approche organisationnelle dans un contexte hautement concurrentiel et à l'heure où les tendances évoluent sans cesse, Ubaye Tourisme a pris le parti d'optimiser les synergies entre secteurs par la mise en commun des forces de chacun pour construire et générer in fine une réelle valeur ajoutée pour l'ensemble de l'économie de la vallée.

A ce titre et pour la partie « Événementiel », Ubaye Tourisme souhaite d'une part proposer des conditions favorables à l'ensemble des porteurs de projets (soutien matériel, humain et promotionnel) et d'autre part initier des nouveaux événements jugés à fort potentiel en termes de notoriété et générant des retombées économiques.

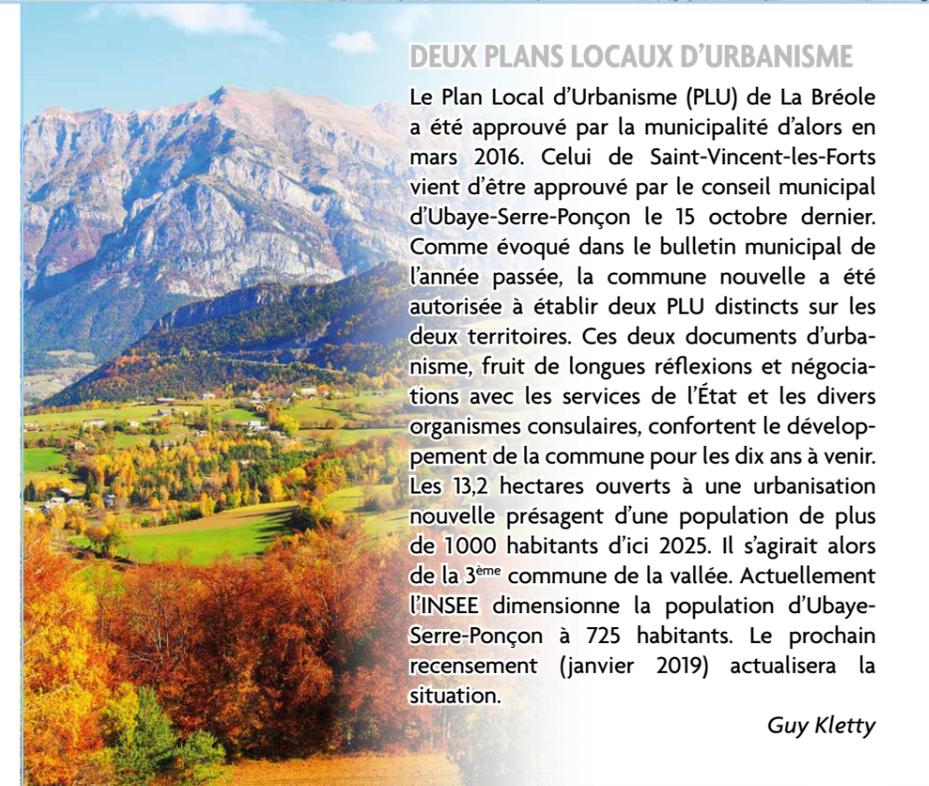
Ainsi, à l'horizon 2019-2020 un nouvel événement devrait naître et s'ancre dans la durée au sein de la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon avec en fond : le soleil, le lac et de nombreux participants.

Draguy Vojvodanovic
Directeur

DEUX PLANS LOCAUX D'URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La Bréole a été approuvé par la municipalité d'alors en mars 2016. Celui de Saint-Vincent-les-Forts vient d'être approuvé par le conseil municipal d'Ubaye-Serre-Ponçon le 15 octobre dernier. Comme évoqué dans le bulletin municipal de l'année passée, la commune nouvelle a été autorisée à établir deux PLU distincts sur les deux territoires. Ces deux documents d'urbanisme, fruit de longues réflexions et négociations avec les services de l'État et les divers organismes consulaires, confortent le développement de la commune pour les dix ans à venir. Les 13,2 hectares ouverts à une urbanisation nouvelle présagent d'une population de plus de 1000 habitants d'ici 2025. Il s'agirait alors de la 3^{ème} commune de la vallée. Actuellement l'INSEE dimensionne la population d'Ubaye-Serre-Ponçon à 725 habitants. Le prochain recensement (janvier 2019) actualisera la situation.

Guy Kletty



RECENSEMENT

de la population 2019
www.le-recensement-et-moi.fr



Du 16 janvier 2019 au 15 février 2019, nous organisons le recensement d'Ubaye-Serre-Ponçon.

A QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et dans notre commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles par exemple), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer...

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Le questionnaire internet n'est destiné qu'à l'Insee et l'agent recenseur est tenu au secret professionnel. Vos réponses resteront confidentielles.

COMMENT SE DÉROULE LE RECENSEMENT ?

Vous recevrez par courrier la notice internet et une lettre explicative pour être recensé sur internet. Les personnes qui n'auront pas fait cette démarche sur le net seront ensuite démarchées par l'agent recenseur à leur domicile. Elles pourront procéder au recensement papier. La mairie vous remercie par avance de votre participation.

Amandine Achard-Royer

FÊTE DES VOISINS EN JUIN 2018

5^{ème} édition de la fête des voisins pour les quartiers La Rouvière, Fermeyer, Charamel et l'Egaye. Un succès ! 60 personnes réunies pour un moment de partage et de convivialité. Toutes les générations étaient présentes. Chacun a apporté sa spécialité, à manger ou à boire : pâté, bugnes, vin de pêches...





**PARTICIPATION CITOYENNE,
« DEVENIR ACTEUR
DE SA SÉCURITÉ »**

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante. Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune : opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, développement de la vidéoprotection...

Les trois acteurs de ce dispositif sont : M. le maire, les résidents et la gendarmerie.

M. le maire est le pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune. Il est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi. L'officialisation de ce dispositif est une convention signée entre M. le maire, le préfet et le commandant de groupement de la gendarmerie afin de définir les modalités pratiques.

Les résidents sont sensibilisés aux phénomènes de la délinquance, les habitants adoptent des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage du courrier, signalent aux forces de l'ordre les présences suspectes...

La gendarmerie encadre ce dispositif et veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des forces de l'ordre. Les relations entre les habitants et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants et les représentants de la force publique
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance
- renforcer la tranquillité au cœur des villages et générer des solidarités de voisinages.



**LE CRESSON DE L'UBAYE
AU SECOURS
DE LA DURANCE**

Depuis plusieurs années, le secteur des rives du lac entre Baratier et Embrun est soumis à de violents vents de sable en période de marnage (hiver), entraînant de fortes perturbations de circulation et des désagréments pour la population. Malgré bien des tentatives d'arrosage pour fixer la poussière, le problème persiste. Le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon (SMADESEP) semble avoir trouvé une solution écologique, grâce à des végétaux qui retiennent le sable. Or, il se trouve qu'une variété de cresson non comestible "Rorippa Sylvestris", supportant l'immersion, se développe à foison et de façon sauvage sur les rives de l'Ubaye et remplit cette fonction à merveille. En 2016, 300 plants ont donc été prélevés en Ubaye et replantés sur les rives du lac côté Durance. Cette expérience est concluante et donne entière satisfaction. Les plantations se poursuivent donc avec le concours de l'agence française pour la biodiversité, en conformité avec le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et le conservatoire botanique national alpin. Nous pouvons parier que d'ici une dizaine d'années cette solution écologique de végétalisation aura réussi à contenir les vents de sable. Félicitations au SMADESEP qui, par son investissement, joue pleinement son rôle de gestionnaire global du lac de Serre-Ponçon.

Guy Kletty



INTENSE ACTIVITÉ CHEZ LES SAPEURS POMPIERS

En ce début Novembre 2018, le Centre d'incendie et de Secours d'Ubaye-Serre-Ponçon comptabilise 183 interventions dont 92 secours à victime, 15 incendies urbains, 7 feux de végétation, 33 accidents de la voie publique, 12 opérations diverses (époussetage, dégagement de voie publique...), 24 services de surveillances du lac et des feux d'artifice. Ce chiffre montre la constante progression des demandes de secours d'année en année. (+26 interventions par rapport à la même période l'an passé). Les effectifs actuels sont de 20 sapeurs-pompiers volontaires. Quatre nouvelles recrues ont rejoint les rangs durant l'année 2018. Deux d'entre elles vont d'ici quelques jours pouvoir intervenir sur le terrain suite à l'obtention de leurs premières qualifications. Une mutation extra départementale est en cours et un sous-officier, nouvellement installé sur la commune va nous rejoindre. Nous restons à votre écoute afin de répondre à toute demande de renseignement concernant un engagement futur, (contact : cisbol@sdis04.fr), n'hésitez pas à prendre un premier contact lors de notre tournée annuelle des calendriers qui va démarrer très prochainement.

Adjudant Thomas LEMAIRE
Chef de Centre

LES AGRICULTEURS SENSIBLES A LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Les prés de notre commune se sont subitement parés cet été de couleurs roses inhabituelles. Alors que, généralement pendant les moissons de grandes bottes de foin aux couleurs vertes, blanches ou naturelles apparaissent dans les prés, voilà qu'une nouvelle série de bottes arborait une teinte rose vif, contrastant avec le vert de la prairie.

Non il ne s'agit pas de l'expression créatrice d'une école artistique contemporaine. C'est l'œuvre de trois agriculteurs, Romain Aubert, Pierre Estrayer et Joël Boudouard qui ont ainsi contribué à la recherche pour la lutte contre le cancer. Lorsque Romain apprit qu'avec le concours de la coopérative de produits agricoles il y avait, moyennant un surcoût, possibilité de financer la « Ligue contre le cancer » il n'eut aucun mal à convaincre ses deux compères. Les trois éleveurs voulurent ainsi, transmettre aux passants leur sensibilité à cette maladie qui a emporté leur ami et père de Romain.

Opération réussie. De nombreux commentaires et interrogations en plein champ suscitèrent le débat sur cette maladie et les besoins de la recherche.

G.K.



MANIFESTATIONS 2018



MARCHÉ ESTIVAL

Cette année encore, un marché s'est tenu sur la place de la mairie de La Bréole tous les lundis matins de l'été. Même s'il est petit par sa taille il offre aux habitants et aux touristes le loisir d'acheter des produits locaux (fromage de chèvre, légumes, charcuterie, tourtons, miel, bière...) mais aussi quelques produits artisanaux. Il est surtout devenu au fil des étés un lieu où les gens se rencontrent, discutent, échangent et passent un moment chaleureux dans la douceur de l'été.

O.Ghelab



Spectacle du 14-07-2018

Fête votive 14 et 15-08-2018



Mado Charbonnier et les alpagas



Louise Tréieux



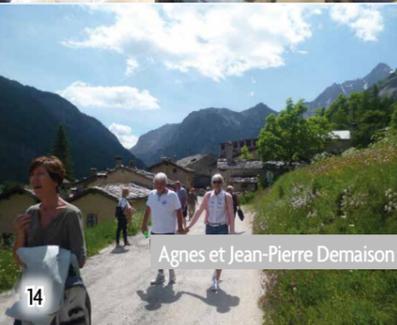
Atelier numérique



Château Sauvan Mane



Atelier patois
Christiane Michel et Sylvie Étienbled



Agnes et Jean-Pierre Demaison



Fouillouse et vallon de Maurin

LE C.C.A.S INTERCOMMUNAL :

Plusieurs activités d'animation très diverses et variées ont été proposées tout au long de cette année 2018.

Grâce au partenariat avec la Médiathèque de Barcelonnette et dans le cadre de l'animation du réseau des colporteurs en Ubaye, nous avons pu bénéficier encore cette année d'animations culturelles variées avec des intervenants de qualité. Du patois intergénérationnel en passant par la découverte des plantes avec Isabelle Chayet ou bien la confection d'un baume à base d'huiles essentielles avec Tachka Sofer, nous avons pu découvrir des domaines très divers et variés. Deux rencontres lecture ont été programmées également dont une avec la présentation du "calendrier lunaire 2019" par l'auteur Michel Gros pour les amateurs de jardinage. Une rencontre "astronomie" avec Yohan Archambaud et le maniement de lunette astronomique pour l'observation du soleil s'est déroulée à la Bréole.

Enfin, une nouveauté cette année des ateliers numériques délocalisés dans les différentes antennes du réseau des Médiathèques ont été proposés aux aînés. Nadège, l'animatrice multimédia, avec bienveillance et bonne humeur dédramatise et familiarise les anciens à l'utilisation de l'outil informatique.

La prévention santé a été encore cette année mise en avant avec l'organisation en septembre et octobre, chaque mardi matin. Un atelier "sophrologie, relaxation" en partenariat avec la caisse de retraite du régime CARSAT Sud Est, au Lauzet-Ubaye. Animé par Floriane Giraud diplômée d'Etat.

Enfin, Le Forum Santé seniors du 23 octobre à Barcelonnette avec de nombreux professionnels et un bilan de santé gratuit.

Les sorties : la rando photos dans le vallon de fours avec Gil Streichert «découverte des bouquetins» a ravi les participants. Nous avons pu approcher les animaux de très près et faire ainsi de magnifiques clichés grâce aux nombreux conseils avisés de notre accompagnateur. En juin, c'est une sortie détente en haute vallée de l'Ubaye Après la visite de la chapelle Saint Antoine à Fouillouse (berceau de la famille de l'abbé pierre), nous nous sommes restaurés au gîte des granges. Quel délicieux menu local offert par Odilon! En septembre, nous avons mis le cap sur Mane. Découverte du célèbre château Sauvan, un succulent repas au château et visite de l'institut des plantes Florane pour clôturer l'après-midi. Enfin, le 28 septembre, nous nous sommes rendus à la ferme au "doux mélèze" à Montclar. Claire Jubin nous a transmis sa passion pour l'élevage des alpagas et également la culture du safran. Une formidable expérience pour les aînés de pouvoir toucher la laine soyeuse de ces animaux si attachants. En novembre, nous avons visité le centre de secours du Lautaret. Visite guidée par l'Adjudant Thomas Lemaire, responsable du centre et démonstration du défibrillateur cardiaque. Rétrospective 2017/2018 des activités du CCAS par diaporama à la Fresquière. Décembre : Atelier cuisine. «Echangeons nos recettes» lieu et date à préciser. RDV à 9H30 pour la préparation de vos recettes une entrée, un plat, un dessert puis repas pris ensemble. Qui se propose pour nous montrer une recette?

CONTACT : une idée, une suggestion...

Céline 04 92 81 94 08
ou ccas.meolansrevel@orange.fr

Céline Prada
Animatrice territoriale

À PROPOS DE LA FORÊT...

La forêt communale de Saint-Vincent-les-Forts bénéficie du régime forestier depuis le décret impérial du 18 mars 1863. Sa gestion est confiée par l'État à l'Administration des Eaux et Forêts, qui devint, en 1966, l'Office National des Forêts (ONF).

Sa surface est de 874,57 hectares, distribuée en 4 cantons : Mouraiye, Le Bois Noir, Les Planes et Les Blaches. Elle est recouverte pour 50 % par du mélèzin, pour 40 % par de la sapinière/pessière (mélange de sapins et d'épicéas) et pour 10 % par des feuillus divers et autres résineux. Son étage, de 789 m à 2505 m, s'étend depuis le climat supraméditerranéen jusqu'au climat alpin.

Le régime forestier apporte un cadre réglementaire et un ensemble de garanties pour préserver les espaces naturels publics sur le long terme, tout en assurant l'exploitation durable et le renouvellement de la ressource en bois.

En effet, l'ONF, chargé d'appliquer le régime forestier garantit la gestion durable du patrimoine forestier en s'appuyant sur trois piliers : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. Il assiste la collectivité en tant que gestionnaire, conseiller et "gardien" du bien confié.

Philippe Constant
technicien forestier



**RÉCOLTER DU BOIS
POUR USAGE PERSONNEL**

Les habitants d'Ubaye-Serre-Ponçon qui se sentent courageux ont la possibilité de façonner, sous conditions, du bois pour leur besoin personnel que ce soit en forêt communale de La Bréole ou de Saint-Vincent-les-Forts.

Les tarifs établis par le technicien forestier varient selon la nature des bois :

- 6 à 12 € HT le m³ de bois de chauffage
- 15 à 30 € HT le m³ de bois pouvant être destiné à sciage

**POUR EN SAVOIR PLUS CONTACTER LE
TECHNICIEN FORESTIER :**

Pour la forêt de Saint-Vincent-les-Forts :

Philippe Constant : 06 10 86 59 49

Pour la forêt de La Bréole :

Thierry Réa : 06 19 58 55 07



**PHILIPPE CONSTANT
TECHNICIEN FORESTIER**

Philippe Constant s'est installé au village de Saint-Vincent-les-Forts fin décembre 2017. Locataire de la maison forestière, il est chargé par l'ONF de gérer la forêt communale du secteur de Saint-Vincent-Les-Forts, de Montclar, de Verdache et de Pontis. Nous l'avons rencontré pour faire plus ample connaissance.

Philippe Constant, parlez-nous de vous, de votre parcours :

«Je suis né il y a 44 ans à La Ciotat (Bouches-du-Rhône) où j'ai habité avant de venir ici. Je suis célibataire. Entré à l'ONF en 2005 en qualité d'ouvrier forestier, j'ai ensuite été assistant de projet en matière de suivi des actions de protection contre le feu et d'animation en milieu forestier. J'ai notamment animé le programme « la forêt s'invite à l'école. Lauréat du concours de technicien forestier (anciennement garde forestier) en 2016, j'ai choisi et obtenu ma nomination à Saint-Vincent-Les-Forts, et à ce jour, je me sens comblé.»

Pourquoi avoir choisi Saint-Vincent-les-Forts?

«Avant de me décider, je suis venu visiter la forêt communale et celles rattachées au triage. J'ai tout de suite été séduit par cette authentique forêt ou la sylviculture et l'exploitation tout au long de l'année occupent le forestier. J'apprécie aussi le côté agricole et élevage de la région.»

Vous ne regrettez pas d'avoir quitté les forêts méditerranéennes et leur climat?

«C'est vrai, n'étant pas jusqu'alors un montagnard, je me suis posé la question, un court instant, de l'adaptation au climat. Aujourd'hui ayant un hiver à mon actif, Je considère que la greffe a pris et je me régale à gravir les pentes de cette forêt que j'admire tous les matins depuis la maison forestière.»

Propos recueillis par Guy Kletty



CRÈCHE "PETITS PAS"

L'association "Petits pas" créée en 2002, accueille toujours autant d'enfants de 3 mois à 6 ans, elle a une capacité d'accueil de 12 enfants.

L'équipe pédagogique, constituée de 6 personnes met en place un projet qui permet d'accueillir chaque enfant selon ses besoins afin de favoriser son épanouissement et son éveil.

Les journées sont rythmées par des moments d'animations en groupe (jeux collectifs, activités manuelles, lecture, etc...), des moments plus individuels avec l'enfant puis des moments où l'enfant peut choisir son propre jeu.

Cette année, les enfants ont effectué une sortie à la Colline aux Lutins au Vernet (ferme découverte et ludique pour les enfants de 0 à 99 ans), tout le monde était ravi de cette journée!!

La "passerelle" en lien avec l'école est également toujours proposée aux enfants qui feront leur rentrée scolaire en Septembre prochain (deux demi-journées par semaine les enfants se rendent en classe de maternelle afin de découvrir l'univers de l'école).

La crèche vous accueille du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Téléphone : 04 92 85 50 24

Mail : creche.labreole@orange.fr



Le 8 mai à Saint-Vincent-les-Forts

NOS ÉCOLES :

Pour rappel la municipalité propose aux écoles de La Bréole et au Lautaret différents services :

- La garderie du matin gratuite commence à 7h45 pour les 2 écoles.
- La garderie du soir gratuite, uniquement sur l'école de La Bréole est de 16h30 à 18h30. Les enfants de l'école du Lautaret reviennent sur La Bréole avec le transport scolaire.
- La cantine est toujours assurée par le centre de vacances Reschastel. Le repas est au tarif de 6€, il n'est facturé qu'à hauteur de 50% aux parents.
- Le transport scolaire de nos écoliers s'effectue par le prestataire Transport Sarlin en totalité. Il est gratuit pour les familles.
- Le centre de loisirs accueille les enfants scolarisés à Ubaye-Serre-Ponçon le mercredi matin, de 7h45 à 12h30.

Pour l'année 2017 la mairie a participé au financement de :

- Plusieurs sorties ski de piste à Montclar,
- Une classe de mer des élèves du CP au CM2,
- Une sortie à Apiland pour les maternelles,
- Une sortie aux archives départementales de Digne les Bains pour les élèves de CM1 et CM2,
- Certaines interventions pour les décroissements,
- Une sortie au Zoo de La Barben pour les enfants du centre de loisirs.

Nous nous engageons à contribuer aux diverses activités proposées par nos professeurs des écoles et la directrice du centre de loisirs. Nous remercions le personnel de notre collectivité qui est toujours partie prenante de toutes les animations. Merci également à tous les enfants et leurs maîtresses présents aux cérémonies des 8 mai et 11 novembre 2018.

Il est important de rendre hommage aux soldats qui ont défendu notre pays. C'est notre histoire.

A. Achard Royer



Le 11 novembre à la Bréole

QUELQUES NOUVELLES DE L'ÉCOLE :

Cette année, Géraldine Planques rejoint notre équipe, elle partage la classe des CE1/CE2 (17 élèves) avec Laurence Tavlioglu déjà en poste l'an dernier.

Odile est toujours en charge des élèves de maternelle et des C.P. (22 élèves) et Véronique de 17 élèves de CM1/CM2 au Lautaret.

QUE S'EST IL PASSÉ EN 2017/2018 ?

Le désormais traditionnel marché de Noël a encore rencontré un franc succès. 30 exposants étaient au rendez-vous et les pompiers ont animé l'après-midi avec la découverte de leurs véhicules et de la lance à eau!!

Les enfants se sont relayés pour tenir le stand de l'école sur lequel étaient en vente leurs productions (gâteaux, papiers cadeaux, cartes, guirlandes...)

Un grand merci aux parents qui de près ou de loin ont répondu présents pour l'organisation de cet événement.

Les 2 classes élémentaires ont effectué 3 sorties de ski à St Jean, grâce à l'engagement financier de la commune et une fois encore le coup de main des parents.

La classe du Lautaret a participé cette année encore "aux petits artistes de la mémoire" ce qui a permis aux enfants de travailler sur la guerre de 14-18 et ainsi cultiver la mémoire de cette période tragique de notre histoire, par

la création d'une correspondance virtuelle avec Ernest Mathieu poilu de La Bréole.

S'en est suivie une remise d'un diplôme par élève à l'école en présence du maire, des représentants de l'éducation nationale et des anciens combattants. Le directeur des archives de Digne était aussi présent.

Au mois de juin, les 2 classes élémentaires sont parties découvrir le milieu marin à Sanary Sur Mer. Au programme : voile, pêche à l'épuisette, création d'un aquarium, land art, visite de l'île des Embiez... Les enfants sont rentrés enchantés et bronzés! Un grand merci à la mairie qui nous a permis ce beau voyage!

Et fin juin, la fête du jardin! La danse était à l'honneur pour une représentation haute en couleurs!

Cette matinée a clôturé une année scolaire studieuse où les enfants répartis en groupes d'âges hétérogènes ont coopéré dans 4 ateliers : Sciences, cuisine, expression corporelle, histoire de l'art. Ils se sont bien sûr occupés du jardin au fil des saisons : Désherbage, semis, plantations...

« Tu me dis, j'oublie.

Tu m'enseignes, je me souviens.

Tu m'impliques, j'apprends. »

Benjamin Franklin



QUOI DE NEUF POUR 2018/2019 ?

2 voyages scolaires sont prévus :

- 1 à Paris pour les élèves du Lautaret
- 1 voyage au printemps pour la classe d'Odile

L'activité ski est reconduite pour le plus grand plaisir des enfants!

L'équipe enseignante a décidé de mettre cette année l'accent sur le développement durable. Le projet a déjà commencé avec la fabrication de fours solaires par les élèves du Lautaret et sera poursuivi par tous les enfants dans le cadre du décroissement ainsi que dans les classes tout au long de l'année.

La protection de l'environnement est plus que jamais un enjeu primordial. Nous aimerions que notre travail insuffle d'autres façons de se comporter (recyclage, consommation de produits locaux dans le respect des saisons...).

Pour que l'impact de ce travail soit durable, nous désirons y associer nos partenaires locaux (Mairie, parents, producteurs...). « Respire » est le titre que nous avons donné à nos séances de décroissement. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 29 juin pour découvrir le fruit de notre travail.

UNE NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE : LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Ce travail d'éducation à la citoyenneté vise à impliquer les enfants de façon concrète dans la vie de la communauté. Des élections ont été organisées sur le modèle réel. Profession de foi, campagne électorale, vote à bulletin secret dans l'isoloir, élection d'un maire et de ses conseillers. Les élus participeront à un conseil des enfants où ils pourront exposer leurs idées et découvriront un vrai conseil municipal.

Cette année encore nous ferons en sorte que les enfants soient acteurs de leurs apprentissages.

Véro et Odile



LA FERME DU FOREST DEVIENT LA FERME "LES P'TITS CAILLOUX"

Que les gourmands se rassurent : ils pourront encore se délecter du fromage des chèvres du Forest! Car si Joëlle Allochon a pris une retraite bien méritée, elle a laissé son cheptel de 43 chèvres laitières et 10 chevrettes entre de bonnes mains, celle d'un trio de trentenaires. Après une passation réussie Lise Lemaire et Thomas Reylaude, parents d'une petite Méloé, ont repris l'affaire avec leur ami Benjamin Desvignes. Vous avez pu déjà acheter leur production cet été sur le marché local.

TROIS PASSIONNÉS DE NATURE

Thomas est lorrain, tandis que Lise et Benjamin sont originaires du Loiret. Avant de se lancer dans l'aventure de l'agriculture, chacun a eu un parcours différent : Lise a d'abord fait carrière dans le social, Thomas est titulaire d'un master en conservation-restauration des écosystèmes et a travaillé en tant que chargé d'études naturalistes comme ornithologue, tandis que Benjamin a commencé sa vie professionnelle comme technicien géomètre topographe. Mais tous trois ont en partage l'amour de la nature et la volonté de travailler en plein air, en contact avec les animaux. Ils ont alors mûri ensemble un projet professionnel qui leur permettrait de vivre et de s'épanouir, en accord avec leurs convictions écologiques. «*Nous souhaitons agir en faveur de la protection de la nature. C'est pourquoi nous voulons travailler dans le respect de l'environnement et en valorisant la ressource du milieu*», confient-ils. A la recherche d'un lieu pour s'implanter, c'est tout naturellement qu'ils ont choisi les Alpes, où ils venaient régulièrement en vacances. "Les P'tits Cailloux" était né!

BIENTÔT UNE BIÈRE "MADE IN LA BRÉOLE"!

Après une première année à apprivoiser sa nouvelle activité de chevrier-fromager, le trio est désormais prêt à se lancer dans son second projet, monter une brasserie. «*C'est le temps des travaux, cette année ce sera la construction d'une fabrique de bière artisanale et paysanne, afin de continuer à faire vivre ce magnifique lieu*», s'enthousiasment-ils. C'est Thomas qui développera l'activité, fort d'une expérience menée dans le Rhône en 2014 - 2015. Son objectif est de commencer la production de la bière en février/mars avant que les chèvres ne ressortent. Nous leur souhaitons la bienvenue et attendons la première gorgée de bière avec impatience!

Luna Ghelab



LES CISEAUX DE MANON

Vous avez pu constater que depuis Juin 2018 le bistrot de Céline s'est transformé en salon de coiffure : "Les ciseaux de Manon". Manon Fournier 22 ans, a passé son enfance à Upaix dans le 05. La coiffure a toujours été sa passion depuis toute petite. Elle a fait son apprentissage, pour valider son Brevet de Maîtrise, durant 4 ans dans un salon à Laragne. A la suite de quoi, en 2017 elle s'est installée sur notre commune et a travaillé, jusqu'à son installation sur Barcelonnette, dans son domaine. La finalité, le but de son métier était de s'installer à son compte. Le lieu s'y prête puisque la demande est présente et qu'entre Espinasses, Barcelonnette et Seyne il n'y a pas de salon! Des locaux étant disponibles sur la commune; c'était l'opportunité! Elle accueille une clientèle mixte et d'enfants du mardi au samedi de 9 à 18H00 sur rendez-vous! Elle travaille avec des produits Davines, qui portent une attention particulière à l'environnement tant au niveau des composants de ses produits que du contenant. Elle est ravie de son installation et constate que sa clientèle s'élargit au-delà de la commune. «*Je fais de nombreuses rencontres diverses et agréables.*» Si vous voulez vous faire coiffer par la souriante Manon, pensez à prendre rendez-vous!

Entretien réalisé par Amandine Achard-Royer

LE MOULIN UBAYEN

Trois associés ont repris depuis le mois de juin 2018 la boulangerie du Lautaret, sis sur la D900.

Après un mois de travaux de remise aux normes et de décoration tendances

Caroline Bosq, Isabelle et Bernard Benoit ont mutualisé leurs compétences en proposant un large choix de pains, pâtisseries et snacking, pour le plus grand bonheur de la population locale et des touristes.

Depuis le mois de septembre le pain est cuit sur place grâce à la collaboration d'un boulanger. Dans l'intervalle, Bertrand et Caroline finalisent leurs diplômes de boulanger.

Possibilité également de commander des formules repas pour le midi, formules sandwiches et repas chauds.

Sur place, vous pourrez déguster un bon café ou thé, acheter des produits de base, cartes postales, journaux dont le Figaro, le Monde, Le Dauphiné et la Provence.

On leur souhaite une bonne continuation!
N. Bouchacourt



LE DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE ADHÈRE ENFIN AU SMADESEP



Après plusieurs années de refus Sophie VAGINAY et moi-même avions convaincu la nouvelle majorité départementale de la nécessité d'adhérer au syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon. Il a fallu toute notre force de conviction pour arriver à ce résultat qui confirme enfin la reconnaissance du département 04 concernant le Lac de Serre Ponçon. Les Alpes de Hautes Provence participent désormais au conseil syndical. Son président Victor BERENGUEL a bien conscience que les prochains efforts en matière d'aménagement seront concentrés sur La Blanche Ubaye. Ainsi toutes les communes, les communautés de communes et les deux départements décideront ensemble de la promotion de l'organisation, de la sécurité et de l'avenir de notre lac.

Roger Masse

MOULINS ET SCIERIES SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-VINCENT

Au milieu du 19^{ème} siècle il y avait six moulins à farine et huile sur le territoire de la commune de Saint-Vincent : Un aux Berlies, un au Prayet, un aux Garreaux, un au Lautaret, un au Bronsinq et un au Pellegrin. Ces moulins appartenaient à de agriculteurs qui complétaient leur activité au printemps et à l'automne par ce moyen qui leur procurait un peu plus d'aisance. Ils payaient un impôt supplémentaire pour cela.

La mouture se faisait principalement à l'automne après les moissons du mois d'août ou septembre pour le seigle. Un dicton en patois (que je vous traduis) disait : «*À Sainte Catherine (26 novembre) fais moudre ta farine; Saint André (30 novembre) viendra, le ruisseau se fermera (à cause du gel)*». Le fait de moudre à l'automne obligeait surtout les propriétaires de moulin à creuser des retenues d'eau en amont pour donner de la force, car à cette saison le débit des ruisseaux est faible. Par contre, s'il restait des grains à moudre cela se faisait plus aisément au printemps où le débit d'eau est au plus fort. On trouve encore les vestiges d'une retenue d'eau au Prayet au lieu- dit "maison brûlée".

La cuisson du pain, élément majeur de l'alimentation au 19^{ème} siècle se faisait aux fours banaux de Saint-Vincent et du Lautaret. Dans les hameaux, c'était des associations libres qui s'occupaient du four, aux Rollands par exemple. Le fort de Saint-Vincent avait un four particulier mais en 1860 déjà, c'était le boulanger de Seyne qui livrait le pain suite à une adjudication.

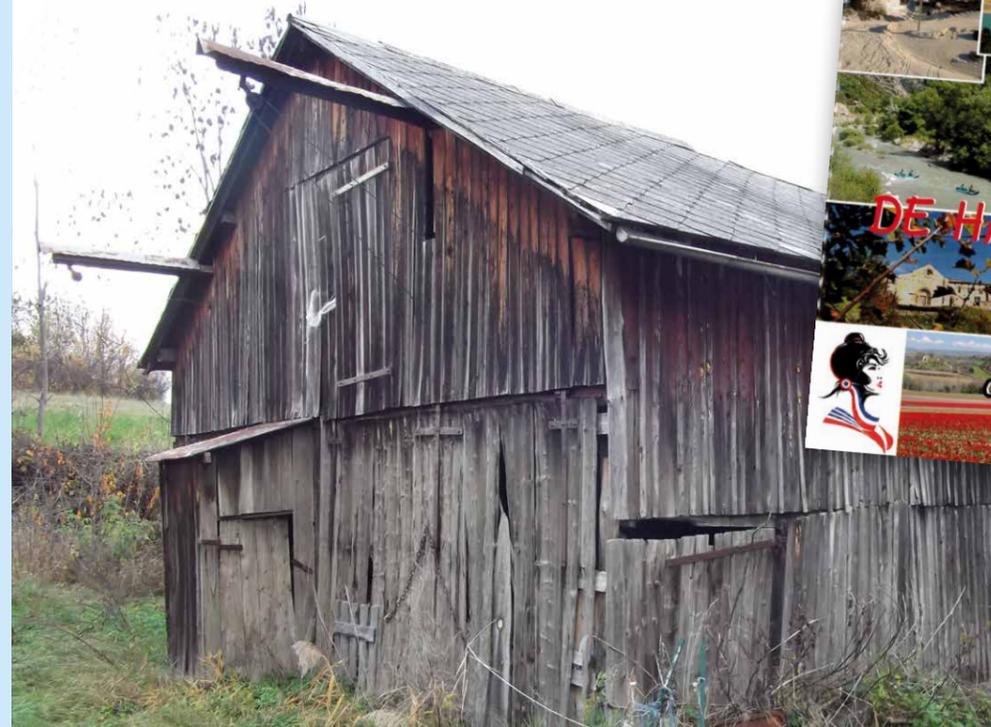
Tous ces moulins ont disparu à la fin du 19^{ème} siècle. Le dernier qui a franchi le 20^{ème} siècle était le moulin Laffond (maison Prieur) au Lautaret.

À Saint-Vincent, il y avait une belle forêt (elle l'est toujours!) reconnue pour la qualité de ses bois. Paradoxalement il n'y avait pas de scierie. Le débit des ruisseaux était trop faible pour permettre leur alimentation. Au vallon du Laverq par exemple, après la 1^{ère} guerre mondiale il y avait sept scieries.

La 1^{ère} scierie connue à Saint-Vincent fut l'œuvre de l'entreprise Victor Berato, adjudicataire de la construction de la caserne, de la batterie de Chaudon et de la batterie du col bas qui installa en 1890 une "locomobile" à vapeur près de la Haute Combe, alimentée par l'eau des Fontainiers.

Il fallut attendre 1927 pour que Emilien Tron construise une scierie à scie battante avec conduite forcée. Au 19^{ème} siècle, avant l'édification des routes (1880), le transport du bois sur une longue distance pour la construction de bateaux se faisait par flottage sur l'Ubaye puis la Durance. Le chemin "de la tire" que nous connaissons aujourd'hui est le dernier vestige d'un lieu où l'on tirait les bois pour les amener jusqu'à la rivière Ubaye, pour ensuite les assembler en radeaux et les faire flotter jusqu'en Provence. Le métier de radelier était un métier dangereux, mais auréolé d'un certain prestige.

Le petit historien



HISTOIRE DE NOS CANTONS DES BASSES-ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Un livre qui devrait intéresser tous les lecteurs curieux de l'histoire de nos territoires ainsi que tous les collégiens et lycéens désireux de connaître le département dans lequel ils vivent. Cette publication est à l'initiative de quelques conseillers généraux aidés par le Directeur des archives départementales.

Après le nouveau découpage des cantons effectif en 2015 et la remise en cause du rôle des départements, il n'est pas inutile de rappeler l'historique des divisions territoriales, le travail des Elus qui les animent, les compétences de l'Assemblée départementale.

Cet ouvrage très riche en illustrations et connaissances provenant de sources diverses, est consultable à la médiathèque de La Bréole et en vente dans les librairies.

Roger Masse
Co-auteur





VALLÉE DE L'UBAYE

en quelques chiffres pour l'année 2017.

RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15/06/2018

Fait marquant en 2017 : fusion avec l'ADMR Ubaye Serre-Ponçon.

Secteur d'activité : 9 communes Ubaye Serre-Ponçon, Le Lauzet-Ubaye, Méolans Revel, Les Thuiles, Saint-Pons, Uvernet-Fours, Barcelonnette, Enchastrayes, Faucon.

NOS COORDONNÉES :

• **Local de Barcelonnette** - 9, rue Bellon - 04400 Barcelonnette (ouvert du lundi au vendredi)
tél : 04.92.35.21.03

email : admr.barcelo@orange.fr

• **Local du Lautaret** - immeuble le Cercle 04340 Ubaye Serre-Ponçon (ouvert mardi après-midi et vendredi matin)
tél : 09.62.57.24.07

email : admrlabreolestvincent@gmail.com

ACTIVITÉ GLOBALE EN 2017 :

• 24 890 heures d'interventions (+9,07 % par rapport à 2016) auprès de : familles (2 %), personnes âgées (79 %), services de confort (16 %), mandataire (3 %)

• 8 responsables bénévoles

• 240 clients

• 31 salariées : 26 intervenantes en CDI, 1 intervenante en CDD, 4 secrétaires en CDI dont 1 sur le secteur Ubaye Serre-Ponçon.

• 52 téléalarmes

ORIENTATIONS 2018/2019 :

Développement des services de confort

Formation du personnel

Développement des actions d'animation



Association locale A.D.M.R. de la Vallée de l'Ubaye



L'ASSOCIATION BRÉOLEIBRIUS A 7 ANS!!

L'aventure démarre avec un groupe de Fondus ou Olibrius* qui souhaitent développer la culture, les échanges dans une ambiance de rigolade et de bonne humeur (bénévoles ok mais dans de bonnes conditions). Ainsi depuis 2011, le petit groupe a été rejoint par un nombre croissant de bénévoles de 10 à 77 ans et a entamé cette année une collaboration avec l'association Solidaritat de Barcelonnette, association d'aides aux demandeurs d'asile.

APPEL À BÉNÉVOLES :

si vous souhaitez faire partie de l'aventure et devenir un olibrius, rejoignez-nous : Breolibrius@gmail.com

BRÉOLIBRIUS DEPUIS 2011 C'EST :

- 4 événements principaux : fenêtres de l'Avent, Chasse aux œufs, Nuit des contes et Mercredis de l'été.
 - Une installation permanente d'œuvres numériques dans le village de la Bréole.
 - + de 400 enfants et adultes aux cours de théâtre (TAP, ateliers une troupe)
 - 7000 burgers, 5000 kg de frites.
 - 63 fenêtres ouvertes
 - 10 000 heures de gymnastique des zygos.
 - Des semaines, des jours de bénévolat
- Nous remercions chaleureusement tous nos bénévoles sans qui l'aventure n'existerait pas!



LES CLUBS DES AÎNÉS

Tout d'abord nos deux clubs des aînés, club de l'amitié et Pangouniers tiennent à remercier la municipalité pour l'aide apportée par les subventions en espérant que cela continue.

Notre année s'est bien passée, l'entente entre les deux clubs est bonne, nous avons pu effectuer diverses sorties : une journée à "La ferme aux crocodiles" agrémentée d'un bon repas et d'une bonne ambiance, et d'un repas à Selonnet.

Nous avons fait aussi quelques animations : Concours de cartes, loto ou nous avons eu une bonne participation.

Les rencontres du mardi après-midi sont toujours d'actualité et ouvertes à tous jeux de cartes ou de société et se déroulent à la salle polyvalente du Lautaret à partir de 14h. Nous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Les Présidents

Denise CHARBONNIER et Michel LIZÉ

LES CHASSEURS DE LA BRÉOLE

La chasse est soumise à une réglementation nationale.

Elle a pour rôle de réguler les différentes espèces, donc éviter une sur population qui pourrait engendrer des dégâts sur les cultures et les forêts.

Les chasseurs locaux se réunissent et forment une association qui gère le droit de chasse. Ils peuvent mettre en place une autre réglementation plus restrictive que la loi.

Nous concernant, nous avons décidé de :

- réduire d'un jour par semaine le droit de chasse,
- mettre en place une réserve de chasse,
- procéder à des lâchers de gibier pour la reproduction.

La chasse est ouverte du 9 Septembre 2018 au 13 Janvier 2019 pour le département du 04. A la Bréole elle est autorisée les lundis, jeudis, samedis et dimanches.

Un permis de chasse est obligatoire. La carte du territoire et l'assurance sont à prendre en début de saison.

Le tarif de la carte varie selon le lieu d'habitation et la superficie de terrain possédée par le chasseur ou sa famille.

Le domaine chassé : territoire de la Bréole. L'office Nationale des Forêts fait payer un droit de chasse sur ses propriétés pour un montant de 1000 €/an pour 130 hectares.

La réserve de chasse représente environ 10% du domaine de chasse. Il change tous les 3 ans. Actuellement c'est à la Chau. C'est un refuge pour la faune.

En temps de neige, il est seulement autorisé de chasser les sangliers et les renards le samedi et dimanche.

Pour la chasse en battue, concernant les cerfs et sangliers, un carnet doit être tenu; la date et les participants doivent y être notés.

Il est interdit de tirer les femelles pour certaines espèces, de chasser la nuit.

Pour les cerfs et chamois la chasse n'est possible que le week-end. Elle est organisée par un tirage au sort de bracelets : un bracelet=un animal. Il détermine le jour où ils pourront le chasser.

La chasse fait partie de la culture rurale. Pour le territoire de la Bréole cela représente 60 chasseurs et nous nous réjouissons des nouvelles recrues qui nous ont rejoints cette année.

Bernard Chevallier et Guy Achard



LENDEMAIN MEILLEUR

L'association "Lendemain Meilleur" poursuit son bonhomme de chemin...

Grâce à vos dons, vos achats sur les vide-greniers, marchés de Noël, nous pouvons continuer à soutenir les 60 enfants bénéficiaires de l'association à Réo au Burkina-Faso. Payer les inscriptions à l'école, le matériel scolaire (pour rappel école non obligatoire et payante), apporter une aide médicale et alimentaire aux enfants. Le 21 octobre, Martial Moda président de l'association au Burkina a pu remettre 13 vélos aux enfants qui sont le plus loin de l'école (2h de marche dans la brousse) mais aussi des lampes solaires, des cahiers et des stylos.

Je tiens ici à saluer le travail extraordinaire des bénévoles burkinabés, qui savent utiliser au mieux l'argent envoyé. Et grâce à l'exemplarité de ses actions notre association a pu intégrer l'organisation gouvernementale d'aide et de protection de l'enfance de la province de Réo, village où se situe notre association. C'est pour nous une belle victoire! Vous pouvez avoir des compléments d'informations sur nos actions en consultant notre site :

lendemainmeilleur.wordpress.com

Et enfin, pour terminer, sachez que notre association est reconnue d'utilité publique, les dons sont donc déductibles des impôts.

Odile Ghelab

LES Z'AMIS DU FORT SAINT-VINCENT



L'association "les Z'Amis du fort" a proposé cette année une exposition d'art pour les Journées Européennes du Patrimoine. Une dizaine d'exposants a été réunie sous les remparts (Cf photo). Une partie des œuvres était proposée à l'intérieur du fort. Le succès de cette manifestation (plus de 150 personnes) nous conduit à envisager de renouveler cette riche expérience. Merci à tous ceux qui ont participé à cette journée.

Le sentier "nature et patrimoine" a fait l'objet d'une petite réfection lors d'un chantier d'insertion, et attire régulièrement de nombreux visiteurs. Nous profiterons des beaux jours pour le revigorer et l'enrichir.

• Plusieurs visites guidées ont été faites à la demande de groupes (clubs, scolaires...), dont la visite de l'association Vauban lors de son congrès annuel.

• Eric et Rachel s'occupent d'aménager un logement un peu plus grand dans le fort cette année – les gros travaux reprendront quand ces travaux seront terminés.

• La cuvée 2018 a été choisie et mise en bouteille lors de l'assemblée générale, la cave est garnie – nouveauté cette année – de rosé.

• En 2019, une étude sera réalisée sur la tour qui devrait nous permettre d'avoir l'autorisation de terminer les travaux.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour participer activement (4 we travaux/an), apporter vos compétences, vos dons... manger, rigoler... acheter du vin...



Contacts :

Les Amis du Fort Saint-Vincent
amisfort@free.fr
06 07 22 08 44
www.fort-st-vincent.com

LES ASSOCIATIONS

UBAY'ESCALADE

Basée à St-Vincent-les-Forts, cette association a pour vocation le développement et la promotion des sites naturels dédiés à la pratique de l'escalade en Ubaye.

Cette année encore les quelques bénévoles actifs de l'association ont donné du cœur à l'ouvrage. A noter entre autre, l'ouverture de plusieurs itinéraires grandes voies terrain d'aventure (Cf Photo), et la finalisation d'un site sportif au Vallon Julien. Au niveau administratif, Sébastien BARRUEL a laissé sa place de président à Julien SAVY lors de la dernière assemblée générale. L'année à venir verra probablement se développer de nouveaux sites sportifs (déjà en cours d'équipement ou à venir) ainsi que l'entretien de certains sentiers d'accès comme aux Herbez.

Ce sera également le moment de faire le point sur la vente des deux topo-guides et d'envisager une future réédition pour renouveler le stock.

Si vous cherchez des informations sur les dernières actions Ubay'Escalade ainsi que les nouveaux sites et itinéraires, vous pouvez consulter le blog de l'association : ubayescalade.blog4ever.com

Enfin, toujours dans le domaine de l'escalade, si vous souhaitez pratiquer et rencontrer d'autres grimpeurs, sachez qu'il a été créé début 2018 une section escalade de l'USB (Union Sportive de la Blanche). Il est possible de pratiquer en autonomie sur le mur du nouveau gymnase de Seyne les Alpes les lundis et mardis soirs et des cours enfants ont récemment été mis en place le mercredi.

Stéphane CLERJON
(trésorier Ubay'Escalade)



L'Ailette - L'Engrais de l'Amitié

ÉTAT CIVIL 2018

NAISSANCES

- LEYDET Lana née le 20/03/2018
- KLEIN-ROUX RÉ Tom né le 01/05/2018
- VAYR Aponi née le 15/07/2018
- IMBERT Manon née le 18/07/2018
- GUICHARD Elyo né le 27/07/2018
- PUJOL Tyllo né le 03/09/2018
- LEON DANJOU Jayden né le 08/09/2018
- BARNEAUD Théo né le 09/09/2018
- GARRIDO Nino né le 09/09/2018
- POURCIN Juliette née le 16/10/2018
- VELOSO Mathis né le 17/10/2018
- BUVELOT-SAISON Ziane née le 28/10/2018
- GRANIER-DANTAS Samuel, Olivier né le 26/11/2018
- GRANIER-DANTAS Sacha, Olivier né le 26/11/2018

MARIAGES

- M. LEON RAMOS Edgar et Mme DANJOU Jessica – le 27/01/2018 – LA BREOLE
- M. NAVARINO Damien et Mme COLLET Précillia – le 30/06/2018 – LA BREOLE
- Mme ARNAUX Anais et Mme DOYELLE Myriam – le 01/09/2018 – LA BREOLE

PACS

- M. CAZALS Julien et Mme PICOT Alexandra – le 16/07/2018 – LA BREOLE
- M. POELAERT Jérôme et Mme BRUGAYA Agathe – le 08/08/2018 – LA BREOLE

DÉCÈS

- Mme MARGAILLAN Marcelle – le 06/01/2018
- Mme CHARBONNIER Renée – le 26/02/2018
- M. BERNOUX Jean – le 04/03/2018
- M. BOSSA Gilles – le 25/03/2018
- M. MATHIEU Jean-Marc – 28/03/2018
- Mme DAUZAT Jacqueline, épouse JAME – le 23/04/2018
- Mme SERGENT Monique – le 25/04/2018
- Mme BIGOT Eliane, veuve FERRAND – le 27/04/2018
- M. LESCUYER Pierre – le 28/04/2018
- Pensée pour Ludovic Paul – 18/05/2018
- Mme BERNARD Simone – 26/06/2018
- M. LEUILLIER Daniel – le 26/06/2018
- Mme SAVORNIN Laure, épouse MOTET – le 12/07/2018
- Mme RAPIN Simone, veuve CHAUVET – le 26/08/2018
- M. GIACOMONI Jean-Toussaint – le 10/10/2018
- M. EYRAUD Joseph – le 12/10/2018
- Mme ROCHE Francine, Georgette, Yvonne – 31/10/2018

LES FESTIVITÉS 2019



Voiles d'en Haut

VOILES D'EN HAUT 2019

L'association "Rivages de Méditerranée", organise tous les deux ans, un rassemblement de Voiles traditionnelles et Voiles Avirons sur le lac de Serre-Ponçon, à la base nautique de St-Vincent-les-Forts. En 2019, Voiles d'en Haut se déroulera les week-end du 29 et 30 juin. Une quarantaine de bateaux et environ 150 marins de tous horizons sont attendus pour cette manifestation. rivagesmed.free.fr



Faites du Lac, 15 juin



15 août



14 juillet



Fête du pain au Lautaret, 25 mai

MÉMENTO

MAIRIE UBAYE-SERRE-PONÇON

Le village - 04340 LA BREOLE
Téléphone : 04 92 85 52 61
Télécopie : 04 92 85 51 81
Mél : mairieubayeserreponcon@orange.com
Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h

MAIRIE ANNEXE

Le Village - 04340 SAINT-VINCENT-LES-FORTS
Téléphone : 04 92 85 52 61 - 04 92 85 52 08
Télécopie : 04 92 85 57 70
Mél : stvincent.les.forts@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture au public : tous les matins : 9h-12h
Permanence du Maire tous les mardis de 16H00 à 19H00 - Prendre RDV auprès du secrétariat

AGENCES POSTALES COMMUNALES & POINT INTERNET

SAINT-VINCENT
Téléphone : 04 92 85 51 60
8H45-11H30 du lundi au vendredi

LA BREOLE
Téléphone : 04 92 85 50 60
13H15-16H30 lundi, mardi, mercredi jeudi et vendredi
13H30-16H00 le mercredi en juillet et août

MÉDIATHÈQUE :

Le village - 04340 LA BREOLE
13h15-16h30 du lundi au vendredi
0h-12h Tous les samedis.
Tél : 04 92 85 50 60

CRÈCHE "LES PETITS PAS"

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
Téléphone : 04 92 85 50 24
Mél : creche.labreole@orange.fr

DÉFIBRILLATEURS AUTOMATIQUES EXTERNES

- Murs des Mairies
- L'Agence Postale Communale du Lautaret
- La salle polyvalente (intérieur) du Lautaret de septembre à juin
- Plage municipale (juillet-août)

DÉCHETTERIE

Le mercredi de 9H00 à 12H00
Nouveaux horaires à venir en janvier 2019

LIGNE DE CAR POUR LES MARCHÉS DE SEYNE, DÉPART À 9H00 DU LAUTARET.

Tous les vendredis de juin à septembre, puis un vendredi sur deux le reste de l'année.
Affichage dans les différents panneaux d'affichage.
Participation : 1,50 €

LES SALLES POLYVALENTES POUR VOS FÊTES ET RÉUNIONS

Effectuez vos réservations en Mairie
Location de la salle : 20 € par jour
Caution pour la propreté de la salle : 50 €
Ajout pour le chauffage l'hiver : 30 € par jour du 01/10 au 30/04.

RÉCUPERATIONS DE CONSOMMABLES

Des réceptacles sont à votre disposition en Mairie pour vos bouchons, cartouches d'encre, toners, piles, téléphones portables hors d'usage et leurs batteries. Le tri sélectif, c'est aussi cela.

RELAIS SERVICES PUBLICS (RSP)

DE SEYNE-LES-ALPES
Rue du Barri - 04140 SEYNE
Téléphone : 04 92 35 28 50
Site : www.cc-pays-de-seyne.fr/spip.php?rubrique22
8H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30 lundi, mardi et jeudi
9H00 à 12H00 le vendredi

COMMÉMORATIONS

8 mai et 11 novembre aux monuments aux morts de Saint-Vincent-les-Forts, du Lautaret et de la Breole

POMPIERS-SAMU-GENDARMERIE- SECOURS EN MONTAGNE-SECOURS EN MER (AU LAC) : UN SEUL NUMÉRO 112

Retrouvez toutes les animations et informations pratiques sur notre site : www.ubaye-serre-poncon.fr/
Pensez à vous inscrire à la newsletter pour ne rater aucun événement.

L'ATELIER DE DOUDOU

"L'ATELIER DE DOUDOU" existe depuis maintenant 9 ans, mais notre association, fête son premier anniversaire. Nous avons débuté avec 10 adhérentes, et à ce jour nous sommes 32.

Ce qui m'a amenée à faire 2 ateliers les mardis de 9h à 12 h et de 13h30 à 16h30 ("au cercle" du Lautaret, 1^{er} étage). Notre esprit créatif va continuer de produire en vue de l'exposition de mai 2020 à la salle polyvalente de la Breole.

Dominique BERTRAND (Présidente)





Jean-Michel Tron
Maire d'Ubaye-Serre-Ponçon
Et son Conseil Municipal

Ont le plaisir de vous convier à la présentation des voeux
Qui se déroulera le

Samedi 5 janvier 2019 à 18h
Au centre de vacances d'Aubagne
Saint Vincent les Forts.

Bonne Année 2019